



Déclaration préalable de la Cgt-Educ'Action CDEN du 28 février 2025

Bonjour à tous·tes,

Commençons par dire que, pour nous, la fouille des sacs par la police ou la gendarmerie à l'entrée des établissements n'est pas une solution. C'est tout au plus un coup de com'. Ce n'est pas une solution tout d'abord parce que ce n'est pas efficace. Comment imaginer sécuriser par ce moyen les près de 11 000 collèges et lycées de France, chaque jour de l'année, sur l'ensemble des horaires auxquels des élèves entrent dans l'établissement ? On voit bien que ça ne peut être que des actions « coup de poing » sur des établissements ciblés, ou stigmatisés selon les points de vue, sans réelle efficacité. Mais on est dans la lignée de l'idéologie autoritariste que nous dénonçons régulièrement. Des képis plutôt que des livres. Du budget pour le ministère des armées plutôt que pour celui de l'Éducation Nationale ou de la culture. Et maintenant qu'on a un premier ministre adepte de la claque sur les enfants des autres, ça ne risque pas de s'arranger. Adepte de la claque sur les enfants des autres et considérant les sévices sur les enfants des autres avec si peu d'intérêt, qu'il est capable de les oublier totalement, ou du moins d'essayer de le faire croire. Après Stanislas, Betharram, le sacré-cœur à Dax, Notre Dame de Garaison dans les Hautes Pyrénées, ancien établissement de Jean Castex, arrive également sur le devant de la scène pour les mêmes raisons. Quatre exemples de dysfonctionnements majeurs. Imagine-t-on de tels dysfonctionnements dans le public ? Est-il réaliste de se dire qu'il ait pu y avoir des châtiments corporels et sexuels à l'internat de St-Sauveur-sur-Tinée sans qu'on en sache rien pendant plus de 30 ans ? Tout simplement inimaginable.

Et ce ne sont que 4 exemples mis au jour dans les médias, sur combien encore cachés ? Et dans ces cas de figure, aucune fouille de sacs ne pourra régler le problème. Ne serait-il pas plus utile de mettre quelques moyens dans le contrôle de ces établissements privés ? Quand un rapport parlementaire montre qu'un établissement privé ne fait l'objet d'un contrôle qu'une fois tous les 1 500 ans, on est en droit de se poser la question. Même si, vous le savez, ce n'est pas ce qu'on prône pour ces établissements, mais plutôt leur intégration, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au service public, sans indemnité ni rachat.

Pour finir, quelques mots rapides sur le sujet à l'ordre du jour. Le classement du département en France n'est satisfaisant ni pour les collèges, ni pour les écoles. En collège, non seulement on est dans le bas du classement national, mais nombre d'élèves par classe ne fait qu'augmenter. Dans les écoles, comme l'an dernier, on pourrait se réjouir de quelques postes en plus par rapport à l'année précédente, mais ces miettes ne sont que les moyens qui permettent au département de rester dernier du classement national, sans trop décrocher. Pas le moindre rattrapage : notre P/E était inférieur de 8,7 % à la moyenne nationale en 2024, il sera inférieur de 8,6 % en 2025 ... Pour se rendre compte de l'écart monstrueux, juste pour rattraper le P/E national, il faudrait 477 postes en plus ! Juste dans le 06, pas dans l'académie. 477 postes ! Si nous reconnaissons cette année encore, une répartition concertée et cohérente des moyens, nous n'arriverons pas à nous réjouir d'être encore une fois, comme toujours, la lanterne rouge de l'Europe, voire des pays de l'OCDE.